

CSEC du 24 mars 2021

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi vote : **POUR** la généralisation du projet « Conseiller Référé Indemnisation »

Nous sommes consultés ce jour sur la généralisation du projet « conseiller référent indemnisation ».

Au terme de débats qui ont permis d'apporter de nécessaires clarifications sur un projet qui touche au cœur de nos métiers, la CFE CGC métiers de l'emploi émet un avis favorable sur le sujet.

En effet, nous considérons que ce projet devrait permettre un accompagnement de qualité des demandeurs et générer la satisfaction de ces derniers au regard de la personnalisation renforcée. De même, nous pensons qu'il est de nature à permettre une clarification des rôles dévolus à chacun des métiers exercés au sein de l'agence.

Pour autant, de notre point de vue, il est essentiel de tenir compte de certaines conditions pour la réussite de ce projet :

- Maintenir un niveau de ressources suffisantes afin d'offrir le service attendu ;

Notamment pour les établissements qui compte tenu de leur plafond d'emploi doivent rendre des ressources et ou en cas d'augmentation significative du chômage. L'option de l'intégration de nouveaux collaborateurs suite à des parcours en contrat de professionnalisation nous apparait comme une solution intéressante.

- Anticiper l'appropriation des nouveautés informatiques dans le cadre des prochaines livraisons SI pour permettre une mise en œuvre sereine par les managers et les agents concernés.

Enfin, il est impératif que la "généralisation à la main des agences et des régions" intègre ces points de vigilance.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

01 53 09 95 95

syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr

38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux  &  !

